

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 4.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... 0.50 Chaque insertion suivante... 0.12

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC

SAMEDI, 18 JUIN 1870.

Nous exhumons, pour l'amusement de nos lecteurs, un passage très-gai du grand discours de M. Cauchon sur la Confédération.

Ceux qui ont assisté à cette mémorable harangue n'ont pas oublié la scène sans doute. La cérémonie avait été annoncée plusieurs jours à l'avance et l'on voyait dans les galeries tous ceux que l'on désigne d'ordinaire, pour les flatter, sous le nom de cauchonistes.

M. Cauchon avait fait pour la circonstance des apprêts extraordinaires. Il était entouré de tout ce qu'il faut pour improviser. Son discours était d'avance imprimé. Il avait placé sur tous les fauteuils d'alentour des volumes du Journal de Québec.

Dans un pareil encadrement et entouré de tels accessoires, Berrery lui-même aurait fait sourire. Qu'on juge du bon sang que faisait l'auditoire en écoutant le récit que voici :

"Il est évident que les démocrates veulent nous mener à la république sociale et au gouvernement et à la législation en plein champ."

"Les armées romaines, au temps de la décadence de l'empire, faisaient et défaisaient les empereurs ; mais il ne leur est jamais venu à l'idée de faire des lois et d'administrer l'état. Cela devait être réservé à nos républicains qui sont contre la confédération, parce qu'ils veulent l'annexion aux États-Unis, et qu'ils y suscitent tous les genres d'obstacle pour parvenir à leur but. (Ecoutez!)"

Mais pour ceux qui, comme moi, se meuvent dans un autre cercle d'idées, qui ont d'autres aspirations et ne veulent accepter, pour aucun prix, leur part du fardeau d'une dette de trois milliards et d'un impôt annuel de cinq cents millions de piastres ; pour ceux-là, la théorie et la pratique du droit constitutionnel anglais ont seules de l'attraction."

A peine, en 1849, le mouvement annexionniste venait-il de se faire à Montréal, que les deux mêmes classes d'hommes s'agitèrent à Québec et convoquèrent une assemblée annexionniste dans l'hôtel Saint-George, où siège aujourd'hui le gouvernement exécutif.

"Cette assemblée s'annonça sous de mauvais auspices ; elle fut présidée par un marchand en faillite. C'était le soir, et à la lumière du gaz qu'elle avait lieu."

"Un orateur exhalait, à pleins poumons, le républicanisme et l'annexion qui devaient nous donner bonheur et prospérité."

"Des citoyens respectables et haut placés, indignés de ce qu'ils voyaient, me conjurèrent de parler et, par un mouvement spontané, me portèrent sur l'éstrade."

L'orateur annexionniste, perdant son équilibre, par le choc, pour se tenir debout, saisit le bec de gaz, qui était au-dessus de sa tête, et le rompit. La flamme montait menaçante vers le plafond, l'hôtelier effrayé courut vite à la cave détourner les sources de la lumière, et

L'annexion s'éteignit ainsi dans la nuit profonde (Rires prolongés).

Les républicains-annexionnistes, la rage dans le cœur, pour se venger, allèrent briser mes vitres."

"Il y a de cela tantôt seize ans, et le temps n'a fait que grandir en moi le sentiment qui me faisait agir alors."

Cette citation prête un à-propos particulier à la leçon si juste et si méritée que le Pays donne dans son dernier numéro à M. Cauchon :

"L'hon. Président du Sénat reproche aussi au Pays d'avoir le plus fait pour ruiner la cause annexionniste !"

"Eh ! cher monsieur, quel étrange aveu est le vôtre ! Comment, nous avons tout fait pour compromettre une cause qui triomphe, dont vous vous déclarez aujourd'hui l'héritier, de peur qu'un rival en charlatanisme ne vous supplante. Mais alors que deviennent les accusations d'une polémique de vingt ans, accusations basées sur l'ignominie de vous être faits les soutiens d'une cause que vous avez sans cesse répudiée ?"

M. Cauchon, lorsque des événements tels que ceux d'aujourd'hui se passent, il ne reste d'autre ressource aux hommes de votre position que de lutter jusqu'au bout, et de tomber en combattant. Cette conduite en tout pays est la plus digne, la plus honorable."

Au lieu de cela vous prenez l'avance, vous grimpez sur les hauteurs, et là, tout essouffé de votre ascension, vous choisissez la meilleure place, pour saluer le soleil levant, et recevoir le premier les gouttes de cette rosée bienfaisante que l'aurore laisse tomber sur la terre."

Le Daily News est du même avis que nous au sujet de l'attitude actuelle de M. Cauchon. Après avoir cité un passage du Journal, il ajoute :

"Le passage ci-dessus est emprunté à un article éditorial du Journal de Québec, dans lequel l'écrivain établit entre ses phrases un parfait équilibre ; parfois, il jette un os aux annexionnistes, et à tout bout de champ il chante les gloires de la connexion britannique, avec un petit air de fanfaronnade et de menace, pour donner un semblant de sincérité à ses paroles."

Le Times, d'Ottawa, dit que certains journaux exagèrent l'importance de la mission confiée à l'hon. M. Campbell, et "qu'ils en attendent des résultats plus soudains et plus radicaux qu'ils n'ont droit ou raison d'en espérer ?"

Informations.

Le contre-ordre donné au sujet du départ du Rifle Brigade ne changera pas les arrangements faits pour le départ du Prince Arthur. Son Altesse partira par le vapeur de Sa Majesté, le Crocodile.

Le général Gieson a déclaré que les fémies nous laisseraient tranquilles à l'avenir, puisque nous ne voulions pas accepter l'évacuation de leurs mains.

Le Times, d'Ottawa, annonce la mort de M. Robert Davis, ancien rédacteur du Chronicle et qui depuis 1836 était attaché au journalisme canadien. Depuis deux ans, il était employé au bureau du chemin de fer intercolonial.

On dit que la Banque Ontario se propose de fonder une agence à Trois-Rivières.

Le correspondant du Courrier de St. Hyacinthe, qui lui écrit de Fort Garry en date du 31 mai, contredit formellement les dépêches qui prétendaient à Riel des projets hostiles au Canada :

"Maintenant dit-il, le peuple est content et satisfait, et si, d'un côté, les débats du Parle-

ment Fédéral sur le bill de Manitoba ont été un peu gâtés par quelques voix hostiles, d'un autre côté, ces débats ont montré que la majorité des hommes politiques du Canada veulent nous rendre justice. Le gouvernement provisoire, afin de montrer qu'il sympathise avec les désirs du peuple, se propose de faire une ovation à nos délégués, ovation qui sera une confirmation et une approbation manifeste des arrangements conclus avec le Canada."

Conseil-de-Ville.

Séance du 17 juin. Son Honneur le Maire, P. Garneau, écr., au fauteuil.

A la suite de la lecture donnée par le greffier des lettres et pétitions et de l'expédition des autres affaires de routine, comme il n'y a pas de rapports, les ordres du jour sont immédiatement pris en considération.

M. l'échevin Hunt, président du comité spécial nommé pour faire rapport sur les appropriations nécessaires pour le paiement des salaires des employés de la Corporation, présente le rapport suivant :

SALAIRES DES OFFICIERS DE LA CORPORATION.

Table listing salaries for various officers: Maire, P. Garneau, \$1,200; Greffier de la Cité, L. A. Cannon, \$1,300; Assistent greffier de la Cité, N. Pages, \$700; Trésorier de la Cité, L. E. Dorion, \$1,600; Assistent trésorier, A. Gauthier, \$500; Comptable de la Cité, M. F. Walsh, \$800; Assistent trésorier, J. Boomer, \$800; Commis des billets, J. W. Wright, \$600; Commis, J. N. Hamelin, \$600; A. B. McConnell, \$600; Gabriel Valin, jar., \$600; Surintendant des Travaux, C. Baillairgé, \$1,600; Assistent surintendant des Travaux, H. O'Donnell, \$800; Assistent inspecteur des chemins, P. Campeau, \$700; M. O'Leary, Gron-din et Matte, cotiseurs, \$2,400; Ingénieur en chef du département du feu, J. S. Ferguson, \$600; Sous-Ingénieur, M. L. Lemieux, \$500; Opérateur du télégraphe, J. Osburne, \$500; Au 2e bureau, \$500; Au 3e bureau, \$300; Pension à M. R. H. Russell, \$400; Au clerc du marché Finlay, M. P. Walsh, \$400; Au clerc du marché Champlain, M. L. N. Rhéaume, \$400; Au clerc du marché de la Haute-Ville, M. J. Langlois, \$400; Au clerc du marché Jacques-Cartier, M. G. O. Bigaocette, \$400; Au clerc du marché St. Paul, G. Vallin, \$400; Au 2e clerc du même marché, M. Jos. Prunseau, \$300; Au clerc du marché Berthelot, M. J. B. Page, \$300; Au maître de la pesée, au marché Finlay, M. P. Power, \$400.

do do à Son Honneur le Recorder, 2,000; do do au Greffier de la Cour du Recorder, C. L. Gethings, écr., 1,200; do do au député, greffier, Ed. Foley, écr., 600; do do au messenger, W. H. Michaud, 600; Total, \$25,000.

Le premier ordre du jour ensuite est le 348e rapport du comité des chemins sur la pétition de M. R. Montzambert. Le rapport est adopté. Vient ensuite le 337e rapport du comité de l'aqueduc sur la vente des revenus de la fontaine qui se trouve au coin des rues St. Amable et Berthelot à M. McMullin pour \$72, et sur les soumissions reçues pour les joints des tuyaux de l'aqueduc. Le comité recommande que la soumission de M. John Maguire pour cette dernière partie du rapport soit acceptée comme étant la plus basse.

M. l'échevin Hunt demande ce que le comité de l'aqueduc a décidé au sujet de l'ancien gardien de la fontaine, Morris Lynch ; si le comité a remercié le vieux gardien et l'a exposé à la froide charité du public ou s'il a l'intention de lui donner de l'emploi.

M. le conseiller Peachy, président du comité, répond au membre du quartier Champlain que le comité ne s'est pas occupé de la chose, mais qu'il fera son possible pour donner de l'ouvrage au vieil employé.

Le premier paragraphe du rapport, mis aux voix, est adopté sur division. Le second est adopté unanimement. Lecture est donnée du règlement amendé, relatif aux taxes imposées sur les professions libérales. L'amendement proposé au règlement est perdu sur division, et l'ancienne taxe imposée sur les professions libérales est maintenue.

Le 4e paragraphe relatif à la taxe personnelle est adopté tel qu'amendé. La taxe est réduite à \$2.00. Le règlement relatif à la taxe imposée sur tout batelier, canotier ou canoier, est pris en considération.

M. le conseiller Taschereau se prononce en faveur du règlement tel qu'il est. Il ne veut pas que MM. Barnes, Couture & Foley, propriétaires de la traverse à Lévis, aient le privilège exclusif de cette traverse.

M. le conseiller Blais considère qu'il faut mettre des restrictions au règlement. Il est injuste, suivant lui, d'obliger les bateliers qui ne viennent ici qu'une fois dans l'année et qui n'ont pas de quoi particulier, à payer une taxe.

M. l'échevin Gings dit que dans cette liste d'exemption on devrait comprendre aussi les bateliers qui transportent la pierre à Québec et qui sont obligés de payer un certain taux par tonne à la Corporation.

Il est proposé par M. le conseiller Blais, secondé par M. l'échevin Chambers, que la lecture du règlement maintenant sous considération soit renvoyée à la prochaine séance du conseil.

M. le conseiller Peachy demande la raison de cette motion.

M. le conseiller Blais répond au membre que c'est pour donner du temps au conseil d'examiner minutieusement la question.

M. le conseiller Rinfret se prononce contre la motion et veut que ce règlement soit de suite adopté.

M. le conseiller Nolan dit qu'il aimerait bien voter pour la motion, mais il faut pour que les cotiseurs puissent remplir leurs fonctions, que la question soit immédiatement réglée. En conséquence il se prononce contre la motion.

La motion émise mise aux voix est perdue. Il est proposé par M. le conseiller Taschereau, secondé par M. le conseiller Peachy, que les mots "sauf et excepté" soient retranchés de la première clause du dit règlement.

Cette motion provoque une discussion à laquelle prennent part M. le conseiller Bossé et MM. les échevins Chambers et Gings, et la motion est en fin de compte perdue.

Robert du voisinage. Était le beau danseur. Il la voit, l'engage. Pour elle, quel honneur !

Sa voix pure et cristalline avait les sons de l'harmonica, et, parfois, certaines notes tenues de ce soprano délicat, allaient à l'âme.

Mais on eût que toute cette force et tout cet éclat n'étaient donnés à la pauvre burlesque que par une sorte de surexcitation fébrile, plus sa danse était bondissante, plus son chant avait d'acuité pénétrante, plus il semblait que la joie terrassait cette nature éternelle, qui supportait si naturellement la douleur.

"Je l'écoutais, ravi par un charme inconnu. — C'est bien mieux encore quand elle chante des cantiques, me dit, avec un éclair d'enthousiasme, le curé de la Beauce.

J'osai battre des mains ; elle devint très-rouge et tout à coup, se tut et s'arrêta.

— Recommencez donc, au contraire ! lui cria aimablement l'olympie la Hautière. On vous applaudit comme les actrices ; bissez votre air, prima donna !

Olympie avait été au spectacle à Clermont, et elle se plaisait à montrer son expérience des usages et des mots du théâtre. Quant à Victoire qui ne se figurait pas à ce que c'était que la scène, elle ne comprit pas bien la paroles de son ancienne amie, mais elle devina le sens hostile et injurieux.

Être comparée à une comédienne, lui semblait la dernière des humiliations.

Mais ce qui la consterna davantage ce fut l'idée que peut-être elle avait mérité ce sarcasme cruel.

"J'aurais mis trop d'expression dans mon chant, se dit elle. Cette romance n'est peut-être pas convenable, ou bien j'aurais eu des airs effrontés, sans le vouloir. Avec cette coiffure et des fleurs dans les cheveux, c'est si facile !"

M. le conseiller Hearn, secondé par M. le conseiller Roy, propose que le présent projet de règlement soit soumis à un comité spécial composé des présidents des comités des règlements, des finances, de la traverse et du conseiller Giblin, avec instruction de faire rapport à la prochaine séance, et que la publication du présent règlement soit discontinuée.

La motion est adoptée. Il est proposé par M. l'échevin Scott, secondé par M. le conseiller O'Hare, que la fontaine dans la rue Richelieu, quartier St. Jean, soit mise à l'enchère comme toutes les autres, et que l'hydrant qui se trouve dans la rue St. Jean, faubourg St. Jean, soit fermé.

Le motteur, sur l'avis de tous les membres, consent à renvoyer sa motion au comité de l'aqueduc.

Il est proposé par M. l'échevin Chambers, secondé par M. l'échevin Côté, que le comité des finances reçoive instruction d'examiner la possibilité d'exempter de taxes les personnes incapacitées le 24 mai dernier, pourvu que des personnes com truisent en matériaux incombustibles d'ici au 1er mai prochain.

A la suite de cette motion, le conseil s'ajourne à mardi prochain en huit. Il est 11 heures 15 minutes.

Notre-Dame de Sainte-Routine.

LA REINE DES NATIONS.

La Routine est un pays plat et monotone, entouré de fossés de tous côtés et sillonné d'oratoires en tous sens.

Elle est bornée : au nord, par l'entêtement ; à l'est, par l'indécision ; au sud, par le préjugé ; et à l'ouest, par la vanité.

A l'horizon, des fantômes et des chimères. On y arrive de trois façons : Par une pente douce, que l'on nomme l'habitude ; par un canal nommé la Tradition et par une grande route que l'on nomme l'Usage.

Dans les champs, dans les bois, dans les villes, l'indifférence, l'apathie, la timidité, la paresse exhalent partout leurs parfums stupéfiants.

Nous avons dit qu'on y arrivait par trois chemins. — Il n'en est pas pour en sortir. — On n'en sort jamais.

On est quelquefois lassé dehors par quelque éruption volcanique ; mais alors, la répétition n'en sort pas — on en tombe ; et l'on finit toujours par y rentrer.

Ce pays est divisé en plusieurs provinces dont la principale est : la France.

Elle seule ignore qu'elle fasse partie de ce modeste royaume ; elle se figure, au contraire, qu'elle est le centre de l'empire du progrès.

Ainsi, on a beau lui dire que d'autres nations étaient libres bien avant elle — et n'ont plus cessé de l'être — tandis qu'elle est restée plusieurs fois des sommets qu'elle avait si péniblement gravés... cette bonne France n'en est pas moins convaincue qu'elle a été le berceau de l'ère nouvelle et que l'an de grâce 1789 a été le père de l'enfant.

Singulier peuple, en vérité. Agile et tortue tout à la fois, il vole sous lui sans avancer ; prenant l'agitation pour l'activité ; le mouvement pour la marche ; la rotation pour le progrès.

Extrême en tout, pour lui, pas d'allure intermédiaire : le pas — le petit pas — ou le galop ; un galop effréné qui l'emporte dans des chemins de traverse, où il s'égare et d'où il faut le ramener à l'écurie, si ce n'est chez le vétérinaire, l'herbille basse, boîtes, poussif, éternué, exténué, crevé ; enfin, une rosse — que le premier venu peut alors enfourcher, éperonner, fouailler à sa guise et conduire avec un sacot.

A la fois servile et impatient du joug, il passa sa vie à briser ses Reins et à s'ingérer des Diabétures.

Brave, dans les rangs, mais poltron sous son toit, la patrie en fait une momie.

Moins révolutionnaire qu'émeutier, moins émeutier que casseur de lanternes, moins casseur encore que brillant — badaud par dessus tout !

— J'ai eu tort, Olympe ! s'écria la naïve créature d'une voix altérée ; ne vous moquez pas de moi.

— Tort ! en quoi donc ? répliqua l'incapable fille ; vous êtes élégante, vous chantez comme les actrices ! Eh ! mais il faut bien employer tout vos moyens pour trouver un mari !

Victoire chancela sous l'injure, comme elle, un combattant vient de recevoir une balle.

Les paroles d'Olympe avaient été sufflées d'une voix mordante et claire, qui retentit d'un bout à l'autre du salon.

Madame Normand y répondit par une autre impertinence, et nous tous par une exclamation douloureuse.

Le curé courut à Victoire, qui, brisée, perdait connaissance.

— Madame Olympe, vous avez été méchante avec votre amie ! s'écria-t-il.

— Si Victoire ne trouve pas mari, cela prouve seulement que les hommes ont plus d'égards à la fortune qu'au mérite, ajouta madame de Brances d'une voix contenue ; car, son titre de maîtresse de maison, ne lui permettait pas les remontrances.

— Tant de vertus seront peut-être un jour récompensées ! répliqua Olympe, les dents serrées par la rage de se sentir blâmée.

Un singulier pays, vous dis-je ! — Oh ! l'on prend la trivialité pour l'abandon ; l'argot pour le style familier ; — l'emphase pour l'éloquence, et la sècheresse pour la sobriété.

— On prend le "sujet" pour la peinture ; le décor pour le drame, et l'harmonie pour la musique — la sauce pour le poisson.

— Un pays où l'on confond le comique avec la farce ; la fantaisie avec le délire ; le théâtre avec Charenton.

— Un peuple qui prend l'insubordination pour l'indépendance... Et pour qui la plus grande corvée serait la pratique de ses devoirs... si ce n'était l'exercice de ses droits.

— Pour les conquérir, il serait capable, un beau jour de toutes les excentricités possibles ; mais dès qu'il s'agit d'en faire usage... bien le bonsoir ! — Un contrebassier, qui passe du tabac en fraude, mais qui n'en use pas.

— Là où le Français se croit libéral, il n'est qu'orgueilleux ou taquin.

— Là où il se croit égalitaire, il n'est tout simplement qu'envious.

— Démocrate ? — non ; orgueilleux.

— Socialiste ? — non ; envieux.

— Oui, l'envie voilà le fond du sac démagogique et social — jusqu'au jour où cet amour du bien d'autrui cessera d'être platonique et où il faudra l'appeler de son nom véritable — en trois lettres.

Enfin, le Français n'est même pas léger ; il n'est que frivole. Et il est surtout : — routinier. Oh ! routinier par excellence !

Pour qu'un Français sorte de son ornière, il faut qu'il se lance tout droit devant lui, tête baissée, à l'aveuglette, sans réflexion.

— Si l'échafaud, il ne bouge pas. Démontrez-lui les inconvénients d'une chose, la nécessité d'une réforme et l'efficacité de la mesure, il tombera d'accord avec vous de tout cela ; mais...

Mais ce qui le frappera par dessus tout, ce seront les plus petits obstacles, les difficultés éventuelles qui pourront surgir, quand il s'agira de passer de la théorie à la pratique, du principe à l'application.

Son imagination les grossira à plaisir ; son esprit étroit s'y arrêtera, s'y butera, et il restera dans un fossé, dans un bourbier... de peur de tomber — dans une rigole, enfin, il se cachera dans l'eau, dans la peur d'être — peut-être — mouillé.

Le mépris qu'il a toujours affecté pour la loi, et qui, aujourd'hui, est un contre sens des plus grotesques, n'est, au fond, que la conséquence — et la preuve — de ce tempérament routinier.

En effet, pendant des siècles, le Français a regardé les lois d'un air, d'un sultan. Et l'on peut imaginer à la loi, qui n'était pour lui que le signe de l'esclavage, une chaîne, dont un autre trait avait forcé les anneaux.

Mais ce parvenu de la liberté, cet affranchi d'hier semble tellement étonné, tellement ahuri d'être libre ; et quand il a cessé d'être une bête de somme, il est tellement une bête d'habitude, qu'il ne lui est pas encore venu à l'habileté, qu'il ne lui est pas encore venu à l'habileté de se faire ce simple raisonnement :

— Aujourd'hui, qui fait les lois ? — Le Corps législatif.

— Qu'est-ce que le Corps législatif ? — L'ensemble des députés.

— Qu'est-ce que les députés ? — Les représentants, les mandataires de la nation — c'est à-dire la nation elle-même.

— Alors, en méprisant la loi, qui méprise-tu en définitive ? — La nation, en général, et toi-même, en particulier !

Mais ce raisonnement impliquerait de la réflexion, de la logique, et il n'en faut pas demander à Gribouille.

Glaicier ou volcan, mare croupissante ou torrent débordé... voilà l'homme.

Je commencent, prochainement, l'examen détaillé de ses idées, "peuple de braves". Et si j'en casse quelques uns, crois moi, ne te fâche pas pour si peu. Il t'en restera toujours assez.

— Est-ce possible ?... vous croyez... Victoire, mon poulet, dis moi donc ?

— Madame, ne l'effrayez pas, ne lui parlez de rien. Au contraire, sur toutes choses prenez garde de lui causer des émotions. Peut-être le bonheur et la paix seront de puissants médicaments... La voici ! dites lui de douces paroles.

— Eh bien ! j'espère que tu es contente, s'écria un peu plus hant qu'il n'aurait fallu, madame Normand. Les dames la Hautière enragent.

Victoire, si rayonnante et si belle, eut un mouvement douloureux. Sa mère l'avait blessée encore, et blessée cruellement, en blessant dans autrui.

Est-ce qu'il y avait alors place dans son âme pour tout autre sentiment qu'une bienveillance universelle ? Est-ce qu'elle ne venait pas de recevoir tant de bonheur d'un coup, qu'elle aurait voulu en répandre sur tous le monde.

— Ma mère, reprit elle, j'aime beaucoup Olympe, et madame la Hautière a été ma bienfaitrice... Olympe, est vive... Mais je ne lui en veux pas !

(A continuer.)

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 18 JUIN 1870.

VICTOIRE NORMAND

PAR CLAUDE VIGNON.

(Suite.)

— Eh bien ! que vous disais-je ? Voyez-vous, les forces vives d'une nation tiennent au sol ; c'est de la base que vient la solidité de l'édifice. Cette vulgarisation des idées, et cette ignorance des personnalités et des noms propres, ont un sens profond ; elles prouvent que l'intelligence vient du fond même du pays, au lieu d'être du vernis de surface. Voilà pourquoi la France est une grande, forte et impérieuse nation, tandis que la Russie, par exemple, semble un colosse à pied d'argile.

Les premières mesures d'un polka coupèrent court à ces réflexions graves ; tout à coup le plancher du salon cria, sous les sauts cadencés des danseurs.

XXVII

Quel entrain ! Nous ne saurions imaginer, nous autres qui regardons la franche gaieté comme de mauvais ton, le plaisir de bon aloi que goûtaient ces jeunes gens, y compris Victoire et Laurent, dont l'âme, pourtant, avait tant de profondeur.

Ils s'amusaient vraiment, ils dansaient pour danser, et se trouvaient heureux du mouvement rythmique qui les secouait.

Comme dans toutes les campagnes, il y avait plus de danseuses que de danseurs. Tant de jeunes gens quittent le pays pour être soldats, aller aux écoles, ou chercher dans les villes une occupation qui les enlève aux travaux agricoles ! Quand les cavaliers manquaient, les jeunes filles dansaient ensemble et ne semblaient pas s'amuser de moins bon cœur.

Ce fut enfin le tour de Victoire d'être invitée par Laurent. Comme elle s'élança joyeuse au quadrille ! comme elle dansa, légère et pimpante dans sa fraîche toilette !

Sa respiration était courte, oppressée ; après chaque figure une pâleur soudaine éteignait l'éclair de ses yeux et la fraîcheur de ses joues ; mais la vaillante fille triomphait bien vite de cette faiblesse pour bondir à la danse plus joyeuse et plus belle.

Elle ne prenait point garde aux regards envenimés des demoiselles la Hautière, qui se sentaient éclipsées par la pauvre Cendrillon ; ni à l'air de blâme de madame la Hautière, laquelle faisait des signaux indignés aux autres duègnes, en montrant du regard la burlesque de Bertrie, qui osait danser avec grâce dans sa belle robe, au lieu de marcher bien roide dans son vieux fourreau de pensionnaire ; qui osait porter les cheveux crépus... avec des fleurs dedans !

Eh ! que lui importaient ces mesquines colères ; elle ne les voyait même pas !

Mais moi, je m'inquiétais de ce point noir dans la joie générale, comme d'un orage qui s'annonçait à l'horizon et menaçait la pauvre Victoire.

Elle était trop belle ; sa toilette, rehaussée de son air de bonheur, choquait toutes les susceptibilités : celles des filles dotées d'abord, qui trouvaient de l'insolence à cette mise de princesse ; celles de leurs mères, bien entendu ; puis celles de tous les gens désintéressés qui appartenaient à la classe des montons de Panurge ; et le nombre en est grand dans tous les

milieux

CORRESPONDANCE.

M. le Rivarix. Le gouvernement a dernièrement demandé par la voie des journaux, des souscriptions pour la construction d'un phare en bas de la Pointe des Monts...

UN NAVIGATEUR.

Voici l'article de M. Rivarix: Navigant d'un Phare à l'Île-aux-Œufs. Les vaisseaux venant d'outre-mer et ceux des ports de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau Brunswick...

UN DÉSERTEUR.

Un déserteur. Nous cueillons dans une correspondance anglaise sur l'expédition de la Rivière Rouge, la nouvelle suivante: Un soldat appartenant à la compagnie No. 4 du bataillon de Québec a déserté...

CHoses et autres.

L'autre matin une dame vêtue avec une certaine élégance, prend place dans un omnibus de la ligne des boulevards. La voyageuse avait l'air de monter pour la première fois dans la voiture démocratique...

FAITS DIVERS.

L'INAUGURATION DU MONUMENT A SILLERY.—On ne peut s'empêcher de dire que l'inauguration du monument à Sillery, si elle a lieu, sera une véritable fête pour la population de ce village...

mission sur le terrain de la parade, et le Col. Bagot espère que l'on usera avec discrétion de la permission. Les journaux de Québec et de Montréal sont priés de reproduire.

MILICE VOLONTAIRE.—Une partie de la milice active de Québec, du comté de Québec, des comtés de Portneuf et de Champlain, ira, nous dit-on, camper à Deschambault pour faire les exercices annuels. La brigade sera commandée par le Lt. Col. Bagot, du 60e régiment.

SOMMEL LÉTHARGIQUE.—Une des vieilles pensionnaires de l'Asile St. Brigitte, qui a bien vu deux fois cinquante hivers, est demeurée assoupie pendant deux jours et deux nuits il y a quelque temps. La surintendante de l'hospice fit veiller la vieille, et tout le monde la croyait bien et dément trépassée, lorsque la bonne femme se réveilla tout à coup et se lève. Elle avait été 50 heures dans cet état.

ACCIDENT.—Ici à Québec, les enfants ont une manie assez désagréable pour les parents, celle de lancer des pierres à propos de tout et à propos de rien. Vous passez dans une rue ou au coin d'une rue, lorsqu'un projectile vient s'abattre sur votre chapeau, se frayer souvent une ouverture à travers le tissu, vous frottez le crâne, ou bien vous passez à un millimètre du nez. Ce n'est pas commode à la fin.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

NOUVELLES D'EUROPE. (Par le Câble.) Paris, 17 juin.—La Compagnie du Câble français a abandonné le privilège de placer des câbles télégraphiques sur un encrien quelconque des côtes de la France pour l'échanger contre le privilège de se faire avec d'autres compagnies télégraphiques.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

ÉTATS UNIS. New-York, 17 juin.—Joseph Dion a accepté le défi de Radolph pour la partie de billard française, américaine et anglaise. Le enjeu est de \$1,000.

Le navire vapeur de la Compagnie des Ports du Golfe et de Québec le Georgia, sous le commandement du capitaine Fletcher, parti de New York le 10 juin, est arrivé dans le port à 7 h. 45m. A. M. Hier soir avec quelques passagers et une cargaison de charbon.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Le vapeur Reindeer, est arrivé hier matin d'en bas avec le navire British Queen à sa remorque. Le Lake Erie et le Lake Michigan, partis de Québec le 26 mai, sont arrivés le 15 du courant, l'un à Liverpool et l'autre à Glasgow.

Beurre tranquille, à 14 et 27c pour l'Ohio, et 20 à 27c pour l'État. Fromage tranquille de 7 à 14c pour l'ordinaire au prime.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 17 juin. Navire British Queen, Francis, Liverpool, 18 avril, H. McBlain, charbon, etc. Barque Harkaway, Nielsen, Norway, 7 avril, H. Hagens, lait. Brig Victoria, Fournier, Trinidad, 28 mai, Ross & Co., mélasse.

ANNONCES NOUVELLES.

POUR ST. ROMUALD. Le Vapeur St. Nicolas partira du Marché Champlain, tous les dimanches et tous les jours de fête, à 11 heures P. M., pour St. Romuald, et laissera la place à 5 heures pour revenir.

RIVIÈRE SAGUENAY. A Chicoutimi, en attendant à la Baie St. Paul, aux Elouements à Murray Bay, à la Rivière-du-Loup, à Tadoussac et à la Baie des Ha! Ha!

AVIS. Le soussigné tout en remerciant ses nombreux clients de la confiance qu'ils lui ont accordée, informe le public que M. P. Diguard, ainsi que son employé M. Gaboury ne sont plus autorisés à la vendre comme par le passé.

PENSION PRIVÉE A KAMOURASKA. Une famille qui désire passer l'été à la campagne trouverait une magnifique pension privée dans une des plus belles places de Kamouraska. Il n'y a que quelques pas à faire pour prendre les bains.

VENTE D'IMMEUBLES ET RENTES FONCIÈRES PAR ENCAN. Les soussignés vendront par encan, MARDI, le 21 JUILLET prochain, les immeubles suivants dépendant de la succession de M. JOSEPH BOURASSA, en son vivant, de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, cultivateur.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de COLNELIUS CORCORAN, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel.

VENTE JUDICIAIRE. LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 2945, vs. EDWARD DORAN & FILS, et EBENEZER FALES, Défendeurs.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de COLNELIUS CORCORAN, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel.

VENTE JUDICIAIRE. LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 2945, vs. EDWARD DORAN & FILS, et EBENEZER FALES, Défendeurs.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de COLNELIUS CORCORAN, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel.

VENTE JUDICIAIRE. LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 2945, vs. EDWARD DORAN & FILS, et EBENEZER FALES, Défendeurs.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de COLNELIUS CORCORAN, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel.

VENTE JUDICIAIRE. LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 2945, vs. EDWARD DORAN & FILS, et EBENEZER FALES, Défendeurs.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de COLNELIUS CORCORAN, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel.

VENTE JUDICIAIRE. LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse, No. 2945, vs. EDWARD DORAN & FILS, et EBENEZER FALES, Défendeurs.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

MOUSSELINE FRANÇAISE MARCELLAS. Chez S. READ, No. 19, Côte Lamontagne, Québec, 17 juin 1870.—2f

CAFÉ DE RIO. En déchargement du "Tecumseh," de Liverpool: SACS de Café de Rio. Québec, 17 juin 1870.

SEL EN JARRES. En déchargement du "Tecumseh," de Liverpool: CAISSES de Sel en Jarres, d'un douzaine chacune. Québec, 17 juin 1870.

CITRONS! CITRONS!! 150 BOITES de Citrons emballés et en excellente condition. A vendre par JOHN LEMESURIER, No. 33, rue St. Pierre, Québec, 17 juin 1870.

ESPRITS ET TODDY. BARRIQUES d'Esprit de Gooderham et Worts, de Wiser. BARRIS de Toddy de Gooderham & Worts, de Hubertus. Québec, 17 juin 1870.

ALLUMETTES. ALLUMETTES de Sherbrooke, en Caisses. Télégraph de Edly, de Québec. Venant d'être reçues et à vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 17 juin 1870.

RHUM DE LA JAMAÏQUE. TONNES de Rhum Supérieur de la Jamaïque. A vendre par WILLIAM POSTON, Québec, 17 juin 1870.

SOCIÉTÉ ST. JEAN BAPTISTE. Il y aura une Assemblée Générale des Membres de la Société St. Jean Baptiste de Québec, après VÊPRES, DIMANCHE, le 19 du courant, à la HALLE JACQUES-CARTIER. Par ordre: A. C. J. LA-FRANCE, Secrétaire-Archiviste, St. J. Bte. Q., Québec, 15 juin 1870.—2f

A VENDRE. A PRIX RÉDUIT DE MOITIÉ. 25 LIVRES Bréviaire Romain, magnifique reliure chagrin, 4 volumes. A vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 15 juin 1870.

BUREAU DE PRETS DE LA CITE. No. 51, RUE ST. JEAN, Coin des rues St. Jean et Ste. Ursule, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. NOUS, les soussignés, offrons de prêter \$10,000 en différentes valeurs depuis 25 cents et au-dessus sur DES GAGES DE TOUT GENRE, sur MARCHANDISES ET PAPIERS DE COMMERCE APPROUVÉS. S. J. GOLDSTEIN & Cie., No. 51, rue St. Jean, N. B.—Un grand assortiment de Hardes Faites, Montres, Bijouteries, à vendre. Québec, 15 juin 1870.—1m

A VENDRE. Magnifique collection de Portraits du Clergé, au prix réduit de 6d. la pièce, et de \$1.00 la douzaine. Ces portraits sortent de l'atelier de MM. Livois et Bienvieux. A vendre chez GARANT & TRUDEL, Québec, 15 juin 1870.

Apprentis Demandés. QUATRE APPRENTIS intelligents et robustes, de 14 à 15 ans, trouveront de l'emploi dans une manufacture de ressorts et d'essieux. S'adresser au propriétaire soussigné de la manufacture, depuis 7 à 8 heures du matin, et de 6 à 7 heures du soir. J. B. TRUDEL, Propriétaire, Québec, 14 juin 1870.—4f

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de EDOUARD GUILLOT, Failli, J. B. TRUDEL, Syndic Officiel. J. E. soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de déclarer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel, Québec, 14 juin 1870.—2s

300 Quarts de Biscuits de Matelot. A vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent, Québec, 16 juin 1870.

Pipes Cuites d'Ecosse. A vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent, Québec, 16 juin 1870.

100 Qrts. de Coltar pour Couverture. A vendre par HARDY & LORTIE, Rue Notre-Fort, Basse-Ville, Québec, 16 juin 1870.

SAUMON FRAIS.

SAUMON FRAIS, magnifiquement emboîté pour être chargé à bord des navires et pouvant être acheté du soussigné.

A. FRASER & Cie., No. 6, Rue St. Pierre.

A VENDRE.

Pois, Hareng, Bouff saie, Lard. A vendre par LORTIE & FRERE, Rue St. Paul, Quai Parent.

VOITURES POUR LES ENFANTS.

VENANT D'ÊTRE REÇU: CAROSSES pour Enfants, Carossea Wilow, Carossea Trim.

ALLUMETTES.

100 BOITES Télégraphe. A vendre par NAZAIRE TURCOTTE, Quai de Hunt.

BIJOUTERIES.

BIJOUTERIES nouvelles venant d'arriver de France, garantis à 18 Karats. Aussi un splendide assortiment de Lunettes en Or, en Argent et en Acier tin, unies de Verres très-choisis.

DEMEURAGEMENT.

M. GIFFARD, Artiste-Peintre, à l'honneur de dépanner le public qui a transporté son établissement, Rue St. Joseph, St. Roch.



Bureau de l'Ingénieur en Chef du Département du Feu. Québec, 4 Juin 1879.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné que la 15ème section du règlement passé au Conseil de la Ville de Québec le 27 Mars 1879, intitulé: "Règlement pour empêcher les accidents par le feu" sera rigoureusement mis en vigueur.



Bureau de l'Ingénieur en Chef du Département du Feu. Québec, 4 Juin 1879.

AVIS PUBLIC.

EST par le présent donné à tous les propriétaires de locaux ou résidents de cette ville que le onzième et le premier jour de JUILLET prochain toutes les maisons, bâtisses ou constructions en bois existant dans la dite Cité doivent être blanchies à la chaux ou recouvertes de tout autre liquide incombustible, et durant ce laps de temps tout toit en bois ou la toiture, ou toutes maisons, bâtisses ou constructions doivent être blanchies à la chaux ou recouvertes de tout autre liquide incombustible à la manière ci-dessus prescrite, et qu'à partir de ce jour sus-indiqué le soussigné poursuivra toute personne qui se trouvera en contravention avec le même avis.

J. S. FERGUSON, Ingénieur en Chef du Département du Feu. Québec, 4 Juin 1879.

MARCHANDISES.

BON MARCHÉ CHEZ P. LE ROSSIGNOL, No. 10, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN.

Importateur de Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et Américaines.

LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a un fond de marchandises magnifiques, des mieux choisies et bien assorties, et au meilleur marché qu'il ait dans la Cité, qui CONSISTE EN:

Draps, Tweeds, Casimires, Mérinos, Coubrages, Alpaca de Laines, un grand assortiment d'étoffes pour Robes, Coton Jaune, Shirting, Indiennes, Coton à Drap, Soie Glacée et de Couleur, Fourrures, Gants, Bonnettes, Cravates, Rubans, et Pismes.

Le contenu de 9 caisses de Chapeaux de Paille en Feutre en Crin et en Toile et une variété d'autres effets trop nombreux pour être énumérés.

Toutes ces marchandises ont été achetées par lui-même sur les marchés de l'Europe à de forts escomptes, elles seront vendues par conséquent à très bon marché.

50 Pièce Drap Bleu, 200 " Drill en Coton, 800 " Coton Jaune, 250 " Indienne Bleue, 100 " Lustré Fleuri de Chine, 50 " Lustrings, 500 Couvrepiéds, 50 Pièces Soies Japonaises, 1 Caisse de Rubans et Merceries, etc.

On a besoin de 20 personnes qui peuvent faire les Vestes et Pantalons. GLOVER, FRY & Co., Québec, 7 Juin 1879.

AVIS.

MR. L. O. BERNIER, N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections Nos. 3 et 6 du Chemin de Fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

Québec, 1er Juin 1879.

AVIS.

MR. L. O. BERNIER, N. P. n'est plus autorisé à engager des hommes pour les sections No. 9 et 15 du chemin de Fer Intercolonial, et les entrepreneurs ne se tiendront pas responsables des engagements qu'il fera.

BANQUE UNION.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividend sur le Fond Capital de la Banque au taux de HUIT PAR CENT, a été déclaré et sera payé ici à la Banque ou à la succursale de Montréal et en suite VENDREDI le PREMIER JUILLET prochain.

Les Avis de Transfert des Actions sera fermé depuis le SEIZIEME jusqu'au TREIZE JUIN ces deux jours y compris.

Le RENCONTRE ANNUELLE et GÉNÉRALE des Actionnaires aura lieu à la Banque, LUNDI, le QUATRE JUILLET à ONZE heures.

W. DUNN, Caissier. Québec, 31 Mai 1879.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. Jeudi, 2 Juin 1879.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Domaines, et en vertu de l'autorité de la 4ème Section de l'Acte 31, Vie. ch. 6, intitulé: "Acte concernant les Domaines" il a été par le présent ordonné et déclaré que tous les ballots contenant des marchandises admissibles en franchise, quand les ballots seront de la catégorie de ceux dans lesquels les marchandises sont ordinairement importées et n'ont pas plus de valeur que les marchandises qu'ils contiennent, soient exempts de droits.

WM. H. LEE, Greffier du Conseil Privé. Québec, 17 Juin 1879.

CRASSE OLEOCINEUSE. (LUBRIFIANT COMPOUND) Ce produit remplace avantageusement les Huiles d'olive et autres pour les Machines, et plus durable à un tiers de prix. C'est le meilleur substitut pour le graissage des roues du chemin de Fer, Machines à Vapeur, les Moulins et pour les Essieux patentes de Voitures.

SEUL DÉPÔT à QUÉBEC. F. O. VALLERAND, No. 8, Côte Lamontagne. Québec, 18 Mai 1879.

Changeement de Domicile. LORTIE & FRERE, Marchand de Provisions en Général, RUE ST. PAUL.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont transporté leur établissement de No. 20 au No. 42, Rue St. Paul, où ils espèrent par leur assortiment, le bas prix ainsi que la première qualité de leurs articles, attirer à leur boutique le plus brillant patronage qu'on leur a jamais fait.

Nous pouvons offrir maintenant en vente: Lard, Morue Seche, Harong des Isles, Harong de Labrador, Harong Royal, Huile de Loup Marin, Huile de Morue.

N. B.—Tous les effets mentionnés plus haut sont toujours à rendre et à acheter. Québec, 11 Mai 1879.

Maison à Vendre. UNE magnifique propriété, située dans la paroisse St. Jean, Isle d'Orléans, à 4 de lieu de l'Eglise. Cette propriété appartenant à feu Ch. Wagner, est un des plus beaux et plus beaux maisons et Conditions très-faciles.

ERS. FOULIOT, Cultivateur, St. Henri ou à PIERRE FOULIOT, Cultivateur, St. Jean. Québec, 14 Mai 1879.—2m

A VENDRE. 1000 QUARTS de Hareng, frais saie, première qualité. A vendre par GEORGE TANGUAY, Rue St. Paul. Québec, 13 Mai 1879.

AVIS. LES soussignés se retirant du commerce de bois, vendront toute la quantité de bois qu'ils ont en mains et qui consiste en planches de pin et d'épinette, mesurant depuis 3 pouces dans les parties non polies.

ARCHEL & Co. Québec, 25 Avril 1879.

GEORGE TANGUAY, Marchand de Poisson, Huile, etc., HANGAR MORRISON, RUE ST. PAUL.

G. TANGUAY a l'honneur d'informer ses amis qu'il a un assortiment général de Poisson de première qualité, Huile de toutes sortes, etc.

A rendre à des prix très-modérés. Québec, 11 Mai 1879.

PIANOS! PIANOS!! LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il a en mains deux EXCELLENTS PIANOS de LYNCH & GOMIEN à 7 octaves, carrés, grand modèle, en bois de rose et richement ornés.

Ces instruments se vendront à GRAND SACRIFICE dans le but de faire place à un assortiment considérable de Pianos de la même Manufacture que le soussigné doit recevoir très prochainement.

A. DESSANE, Conservatoire National de Musique de Québec, Rue Petit Richmond, No. 2, Faubourg St. Jean, rue plus basse que le Couvent des Sœurs Grises. Québec, 17 Mai 1879.

NOUVEAUTES.

ETOFFES A ROBES. Nouveaux Tissus de toute description, pour cette saison et la prochaine, à savoir: Nouvelles Etoffes à Costumes. Tissus pour les Jeunes Dames. Poil de Chèvre. Alpaca de Soie. Grenadines, etc.

Un achat considérable de meilleures Indiennes Françaises et des meilleurs Brillants Français. Robes de Fantaisie en Percale Française, non faites. Piqués, Cordés Terry et grand nombre d'autres articles nouveaux qui rivalisent d'élegance et de richesse.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue la Fabrique.

MOUSSELINES FRANÇAISES. Mousselines Françaises à Robes (Modes du Jour) Mousseline Française Organdi. Chapeaux et Bonnets Garnis et non Garnis.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue la Fabrique.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS. Un assortiment considérable de Tweeds de l'Ouest de l'Angleterre, de Drap à Pardessus et de Drap proprement dit.

LEGER & RINFRET, No. 21, Rue la Fabrique.

Chemises Blanches, Cols, Cravates, Cravates en Grenadines faites sur commandes à Londres.

LEGER & RINFRET, RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE. Québec, 13 Mai 1879.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK SUR LA VIE.

Bureau Local des Directeurs pour le Canada: PRESIDENT: WILLIAM WORKMAN, Ecr. Maire de Montréal. DIRFCTEURS: F. P. POMMINVILLE, Ecr. C. R. de Cartier, Pomminville et Bétournay. A. W. OGLIVIE, Ecr. M. P. P. VICTOR HUDON, Ecr., marchand.

Extrait du Rapport Annuel du 1er Janvier 1879: Argent Reçu en Caisse, 1er Janvier 1869: \$10,313,474 45. VALEURS REÇUES: 5,974,798 39. MONTANT des Primes, etc.: \$16,588,272 84.

DÉBOURSES: \$ 758,104 07. Dividendes aux Porteurs de Polices, etc., etc.: 2,804,807 54. Actif au 1er Janvier 1879: \$13,025,961 23.

ARTHUR MICHAUD & Co., AGENTS A QUÉBEC. Bureau.—104, Marché Finlay, Basse-Ville, Québec. Québec, 8 Juin 1879.

Agence Générale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissionnaires pour la France, la Belgique, les Etats-Unis et le Canada.

NOUS avons l'honneur d'annoncer que nous avons établi une Agence générale en Librairie et que nous nous chargerons de procurer sur commande, dans le plus court délai et aux prix de catalogues, tous les ouvrages, de quelque genre qu'ils soient, imprimés en France, en Belgique, aux Etats-Unis et en Canada. En un mot, nous remplissons toutes les commissions en Librairie dont on voudra bien nous charger.

AVIS IMPORTANT. Nous devons faire connaître à MM. les Ingénieurs, les Architectes, les Chefs d'Usines Industrielles, les Ouvriers Mécaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés "seuls correspondants pour tout le Canada" de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugène Lacroix, Editeur à Paris, Membre de la Société Industrielle de Mulhouse, de l'Institut Royal des Ingénieurs Hollandais et de la Société des Ingénieurs de Hongrie, Directeur et Fondateur des Annales du Génie Civil, Libraire de la Société des Ingénieurs Civils, de celle des "Conducteurs Ports et Chaux", de la Société des "Anciens élèves des Ecoles d'Arts et Métiers", de celle des "Mécaniciens de la Marine Impériale", etc., etc. et que nous pouvons leur procurer tous les nombreux ouvrages de cette Librairie à des conditions qu'ils ne sauraient trouver ailleurs qu'à notre établissement.

RENSEIGNEMENTS. Nous pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences, Art—de Législation, Droit, Médecine, Economie, Politique, Administration, Commerce et Navigation—d'Anatomie, Physiologie, Médecine Physique et Naturelle, Pathologie, Médecine et Chirurgie, Thérapeutique, Hygiène, Hygiène, Art vétérinaire—d'Education, etc., etc. et nous pouvons nous procurer tous les ouvrages de ce genre, etc., etc.

NOUVEAUX ARRIVAGES. Venant d'être reçu par les derniers steamers, un magnifique assortiment de Couillers à Soupe en Fer, à Thé, à Soupe en Etain, à Thé, etc., etc. Scieries de toutes grandeurs et qualités.

Aux Maîtres et Propriétaires de Vaisseaux faisant le Commerce dans le Port. TOUTE facilité et commodité à nulles autres obtenues, pour opérer le chargement et déchargement de Bâtons aux Quais de la Commission du Harve de Québec, en s'adressant au bureau de DUNNING & WEBSTER, Rue St. Pierre, Pointe à Carrey.

NOUVELLE MUSIQUE. M. R. MORGAN recommande au public de faire attention à l'annonce suivante: donnant une liste des chansons nouvelles, qui sont de recevoir: La jeune fille et le poisson, Comme à vingt ans, Adieu, La légion d'Inconstance, Aimons la vie, Je crois l'aimer toujours, Pierre l'Herminette, Gouard, Donnez-moi cette fleur, de Pour moi—not setting by Faure, La Sœur de Charité, Chanson de la Coquette, Le chapeau de Angès, Le chapeau de Dieu.

R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue St. Jean. Québec, 4 Juin 1879.

A VENDRE. Une maison et dépendances, neuves, rue Richelieu, donnant 100 de loyer, prix \$600. Termes des plus faciles. Une autre maison, Côte Ste Geneviève, Prix \$1800, revenu annuel, \$240. Termes très-faciles. Aussi plusieurs autres propriétés de valeur pour prix excessivement modiques. G. T. TREMBLAY, Notaire, No. 51 et 51 1/2, Rue et Faubourg St. Jean. Québec, 31 Mai 1879.—1m

PLACE D'AFFAIRES. Notre Bureau, au second, dans la maison maintenant occupée par M. J. Grenier, Epicier, au No. 28, Rue Couillard, Haute-Ville, en face du magasin d'Antoine de M. Simon Lévy, sera ouvert de 8 heures A. M. à 9 heures P. M., et qu'à partir de ce jour nous nous adresser à nous pour l'emploi de leurs Publications; car, avant notre emploi des Agents actifs et intelligents qui parcourent les différentes parties de la Province pour solliciter des commandes, nous pouvons leur assurer, à l'avance, un succès que tout autre système ne pourrait obtenir.

ABONNEMENTS. Nous nous occupons aussi de faire des abonnements à tous les Journaux, Publications Périodiques parues en Canada comme à l'Etranger, nous changeant de rien faire la collection et la Distribution.

AGENCES et commandes sollicitées. DUBEAU & ASSELIN. Québec, 21 Mai 1879.

PIANOS. SCHUETZ & LUDOLFF. Les magnifiques Pianos de SCHUETZ & LUDOLFF sont construits de la manière la plus solide possible, et peuvent résister à tout climat. Ils ont une grande puissance de sonorité dans les notes basses, ces Pianos font les belles des dames par leur brillant, et la facilité et la douceur du mécanisme. Les Pianos MARSHALL & WENDELL sont beaucoup moins chers que ceux de Schuetz & Ludloff, sont petit format, mais d'une grande puissance de sonorité, d'une grande égalité de mécanisme, très-solides et durables.

A vendre chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, No. 114, Rue St. Jean, Bâtisse de la Banque d'Epargne, Québec, 1er Juin 1879.

Tapis pour Pianos et Harmoniums. A. LAVIGNE a toujours en mains un grand assortiment de Convertis pour Pianos et Harmoniums. Ces Tapis, préparés expressément pour préserver les instruments de la poussière et l'humidité, sont d'un prix modique et infiniment plus utiles et plus avantageux que les Tapis de Laine.

A vendre chez A. LAVIGNE, No. 114, Rue St. Jean, Bâtisse de la Banque d'Epargne, Québec, 1er Juin 1879.

HUILE DE CHARBON. 60 QUARTS d'Huile de Charbon, d'une marque Supérieure, venant d'être reçu. A vendre en Gros et en Détail, par F. O. VALLERAND. Québec, 18 Mai 1879.

AVIS PUBLIC. La Cité de Québec insistera à ce que la loi concernant les matériaux à employer dans les bâtisses des maisons dans cette partie de St. Roch, dernièrement incendiée, soit strictement mise en vigueur et elle est maintenant publiée avec le présent afin que personne n'en puisse prétendre ignorance.

Nulle maison ou construction quelconque ne sera à l'avenir bâtie ou construite en bois dans les limites des quartiers suivants de la Cité de Québec, savoir: Montcalm, St. Jean, Jacques-Cartier et St. Roch, excepté de la manière suivante: Chaque telle maison ou construction qui sera à l'avenir construite ou érigée sera couverte en briques sur tous les côtés, depuis le sol jusqu'au toit d'une briques au moins d'épaisseur, et le toit d'elle sera couvert de quelque matière incombustible. Pourvu que toutes les maisons ou constructions déjà faites en bois dans la dite Cité, en contravention à la loi sous ce rapport, soient, dans le délai de deux mois à compter de la passation de cet acte, couvertes en briques et matière incombustibles, comme susdit, si demande de ce privilège est faite au conseil de la Cité dans les trois mois suivant la date de la passation de cet acte.

Chaque telle maison ou construction, à être érigée à l'avenir, sera construite sur une fondation en pierre, ou sur un cadre en bois appuyé sur pilotis ou sur des poteaux en bois.

L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 3 Juin 1879.—1m-36

DEMENAGEMENT Dans le cours de Juin prochain. ENORME REDUCTION L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, CHEZ MONTMINY & BRUNET, No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

En conséquence du déménagement qui aura lieu dans le cours du mois de Juin prochain, tout le fonds de marchandises de goût et d'utilité est offert à des conditions de bon marché qui dépassent tout ce qui a été offert jusqu'à ce jour. Le nouveau local que nous occupons est aussi compris dans la réduction, toutes ces nouveautés ayant été marquées 20 à 100 au-dessous des taux ordinaires.

Une réduction proportionnelle est faite sur tout le reste des articles de robes de qualité supérieure jusqu'à 3 chelins la verge, et sur tous les articles suivants: Coton jaune endommagé, 3/4 la verge et plus. Intermède blanc, 6/4 la verge et plus. Coton à drap, 1/2 la verge et plus. Velours pour robes, 2/4 la verge et plus. Châleux aux ensembles, 1/4 3/4 et plus. Parapluies, 1/4 1/2 et plus. Tulle fine en compas, 1/4 3/4 et plus. Water-proof, 2/4 3/4 et plus. Jupons tout faits, 1/4 et plus.

— AINSI — Plumes, Fleurs, Rubans, Gants, Bas, Corsets, Mousseline à Rhénans, Damas, Toile à Nappe, Toile à servi table, Couvre, lods frappés, Draps super-fins, Casimires, Tweeds Canadiens, Métrines, Corbeaux, Crêpe, Soie glabre noire, Soie Japonaise, etc. Un grand assortiment de tout ce qui est nécessaire pour la toilette de enfants de la première communion.

— A L'Enseigne de la Feuille d'Erable, No. 34, Rue du Pont, chez MONTMINY & BRUNET, Québec, 9 avril 1870.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

À l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement, qui lui permettent d'augmenter considérablement son assortiment de

MARCHANDISES SÈCHES AU NO. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

— AINSI — L'ASSORTIMENT CONSISTE EN

Draps Noirs tout Laine, Drap Noir Union, Casimire Noir tout Laine, Tweeds Écossais, Tweeds Anglais, Tweeds Canadiens, Gilets à Robes de tous genres, Manteaux noirs et couleur, Casimires noirs et couleur, Alpaga noir et couleur, Indiennes, Coton Jaune, Mérinos, Long Cloth, Coton Blanc, Coton Gris, Coutil de Coton et de Fil, Laines à Drap, Toile à Drap, Rubans, Soies Glabres, Fleurs, Bas, etc., etc.

Crêpe à l'usage de Garnitures, Gants et tout ce qui compose un assortiment de plus complets de draps de nuit et demi-drap.

— AINSI —

UN FONDS DE MARC SIN

VALEUR DE \$30,000

Provenant d'une banqueroute et acheté à des conditions qui lui permettent d'effectuer des ventes à des prix plus bas que le cours ordinaire.

— AINSI — Une visite est respectueusement sollicitée.

F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec.

Québec, 17 mars 1870.

M. G. SEIFERT

VIENT JUSTEMENT DE RECEVOIR

UN NOUVEL ASSORTIMENT

DES CÉLÈBRES

LUNETTES PERFECTIONNÉES

ET DE LOIGNONS DE

LAZARUS, MORRIS & Cie.

MONTÉES EN

OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER

Elles s'adaptent parfaitement à n'importe quel visage.

— Seul Agent à Québec: G. SEIFERT, Bijoutier, No. 27, Rue St. Jean, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

LE GRAND DESIDERATUM.

LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE

LES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion de confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans n'importe quel endroit et n'occupe seulement un demi-pouce quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$50 et au-dessus.

— A vendre par WM. DRUM, Rue St. Paul, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

CHEMIN A LISSES

DE

QUÉBEC.

— A vendre par GOSFORD.

LOTS à bâtir, Pointe de Vue, à vendre dans le voisinage du 04, 05 du chemin Gosford dans le Township Gosford.

Un moulin à Sable vient d'être achevé près du Terrain, où des ordres pour du bois, pouvant être livrés ou par camion, seront ponctuellement exécutés.

— Matériaux de toutes descriptions à bâtir que l'on peut se procurer sur les lieux.

On peut avoir des informations relativement aux conditions, etc. en s'adressant à

CYRILLE TESSIER, Notaire, No. 4, rue d'Algonquin, Québec, St. Jean, J. A. GUBER, J. A. GUBER, Notaire, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 26 Fév. 1870.

PILULES DE BLANCARD, L'ODORE FERRO-CHALCÉUR INALTERABLE. Sans Odeur, ni Saveur de Fer ou d'Iode.

Tous les ouvrages de Médecine indiquent l'usage de fer contre les affections Chlorigènes, Scrofuleuses, Tuberculeuses, P. les couleurs, Humeurs froides, l'Anémie, la Leucorrhée (certaines Blanches), l'Aménorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc., c'est un excellent fortifiant pour les tempéraments Lymphatiques, faibles ou débilités.

— A vendre chez JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 20 Janv. 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

VENTE A BON MARCHÉ D'ARTICLES D'ÉPICERIES

Tous les ouvrages de Médecine indiquent l'usage de fer contre les affections Chlorigènes, Scrofuleuses, Tuberculeuses, P. les couleurs, Humeurs froides, l'Anémie, la Leucorrhée (certaines Blanches), l'Aménorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc., c'est un excellent fortifiant pour les tempéraments Lymphatiques, faibles ou débilités.

— A vendre chez JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 20 Janv. 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, Avril 1870.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

Le Propriétaire du Journal l'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que :

— AINSI — PRESSES A VAPEUR.

— AINSI — TETES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

— AINSI — BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

— AINSI — AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc.

— AINSI — FACTUMS, Etc., Etc.

— AINSI — LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —

— AINSI —